

Madame Nuria Gorrite
Cheffe du Département des infrastructures et
des ressources humaines
Madame Jacqueline De Quattro,
Cheffe du Département du territoire et de
l'environnement

Mesdames les Conseillères d'Etat,

Le collectif citoyen "Sauvons Chavannes" dont je fais partie est intervenu dans le cadre de la mise à l'enquête des projets de nouvelles jonctions autoroutières dans l'Ouest lausannois, avec une pétition adressée à la Municipalité de Chavannes (600 signatures récoltées en deux semaines de vacances scolaires), afin de défendre la qualité de vie des habitants de cette commune urbaine déjà coupée en deux par l'autoroute.

Le projet de l'OFROU apporte à notre sens une mauvaise réponse à un vrai problème et sacrifie la santé et la sécurité sur l'autel de la mobilité automobile.

En effet, le concept de base de la mobilité multimodale est de distinguer deux zones : au sein des localités d'une part, en privilégiant transports publics et mobilité douce ; en dehors de celles-ci d'autre part, notamment en campagne où la voiture continuerait à jouer son rôle.

Or, le projet de nouvelle jonction à Chavannes s'inscrit dans une zone dont l'urbanisation a été très importante ces dernières années et ne va pas faiblir. Pourtant, une jonction autoroutière est prévue au cœur de la ville en devenir et à proximité immédiate des écoles. Et cela à un kilomètre seulement de la demi jonction de Malley.

Le collectif citoyen "Sauvons Chavannes", afin de limiter les nuisances d'une jonction projetée sur les derniers terrains agricoles et biotopes dans la commune (augmentation des gaz à effet de serre, disparition de la biodiversité, diminution du potentiel de séquestration du carbone, hausse des particules fines PM 2.5 et PM 2.10, dans un secteur où les valeurs limites en matière de qualité de l'air sont souvent dépassées aujourd'hui déjà et incident sur la santé des riverains ; hausse du niveau de bruit, du trafic et des problèmes d'insécurité pour les piétons, notamment des écoliers sur les routes communales liées aux bretelles autoroutières), plaide pour une relance du projet de déclassement de l'autoroute en boulevard urbain, actuellement suspendu pour des raisons financières.

A l'heure des changements climatiques et de leurs conséquences dramatiques, à l'heure des Assises vaudoises et du plan climat vaudois, à l'heure où le Conseil d'Etat insiste sur le devoir d'exemplarité des autorités politiques, à l'heure de la mise en œuvre de l'agenda 2030 visant une stabilisation du trafic motorisé individuel, il paraît urgent de mettre les projets en conformité avec les objectifs déclarés et de passer des paroles aux actes.

Pour les raisons qui précèdent, le collectif citoyen "Sauvons Chavannes" désire obtenir un rendez-vous avec des membres de la Direction générale de la mobilité et des routes et du Département du territoire et de l'environnement, afin d'exposer son point de vue et présenter son projet alternatif.

En vous remerciant d'avance de votre réponse, je vous adresse, Mesdames les Conseillères d'Etat, l'expression de ma profonde considération.

Pour le collectif "Sauvons Chavannes"
Bertrand de Rham
Rue Centrale 25
1022 Chavannes-près-Renens